



12.02.2026 – 09:01 Uhr

Communiqué de presse : Amphibiens en migration – automobilistes, soyez vigilants!



[Communiqué de presse de la Protection Suisse des Animaux PSA](#)

Amphibiens en migration – automobilistes, soyez vigilants!

Avec les premières nuits sans gel et pluvieuses de la fin de l'hiver, les grenouilles, les crapauds et les tritons se réveillent de leur repos hivernal et se dirigent par milliers vers leurs lieux de ponte. Selon les conditions météorologiques et la région, les premiers animaux se déplacent dès la mi-février. Les fortes migrations ont généralement lieu quelques semaines plus tard. Pour protéger les animaux de février à avril, la Protection Suisse des Animaux PSA appelle les automobilistes à réduire leur vitesse (< 30 km/h) sur les routes à risque ou à éviter les tronçons de route connus.

Les crapauds communs, les grenouilles rousses, les tritons alpestres et autres amphibiens passent l'hiver sous des feuilles, de l'herbe ou des tas de terre dans les prairies et les forêts. Lors de leur migration vers les eaux où ils sont nés et où ils se reproduisent à présent, ces animaux parcourent souvent plusieurs kilomètres et doivent fréquemment traverser des routes. De nombreux amphibiens meurent dans d'atroces souffrances sous les roues des voitures.

Les animaux se déplacent très lentement

Le crapaud commun est celui qui meurt le plus sur les routes. Comme des populations entières se déplacent en même temps et que les animaux avancent très lentement (il faut parfois 15 à 20 minutes pour traverser une

route), cela peut se traduire par de véritables «massacres» sur les routes et l'extinction de populations locales entières. Mais les grenouilles rousses ainsi que les tritons alpestres, palmés et ponctués migrent aussi souvent par centaines. Selon les conditions météorologiques et la région, cela peut être le cas dès la mi-février, mais aussi seulement début avril. L'objectif des mesures de protection et de sauvetage pendant la migration est de réduire le danger lié à la circulation routière et de faciliter ainsi l'accès des animaux à leurs habitats.

Les amphibiens sont protégés

De février à avril, il est recommandé de réduire la vitesse (< 30 km/h) sur les routes concernées ou d'éviter les tronçons routiers de migration connus. La commune peut demander à la police de signaliser temporairement les routes concernées en conséquence. Les amphibiens sont menacés d'extinction en raison de la perte d'habitat, de la construction de routes et de la chytridiomycose, une maladie fongique très répandue. Toutes les espèces indigènes sont protégées sur l'ensemble du territoire suisse.

Pour plus de précisions

Protection Suisse des Animaux PSA

Simon Hubacher

Service de presse

Mobile +41 76 531 52 80

media@tierschutz.com

Communiqués de presse PSA en ligne

<https://tierschutz.com/fr/la-psa/medias/communiques/>

Protection Suisse des Animaux PSA

Dornacherstrasse 101, case postale,

4018 Bâle

Téléphone 061 365 99 99

www.tierschutz.com/fr

sts@tierschutz.com

Depuis plus de 160 ans, la Protection Suisse des Animaux PSA s'engage pour le bien-être des animaux - avec ténacité, crédibilité et efficacité. La PSA met à profit ses solides compétences au niveau national, tant sur le plan technique que politique, pour améliorer la protection des animaux et sensibiliser les gens aux thèmes de la protection animale. Les sections de la PSA assurent le travail de base de protection des animaux dans tous les cantons et régions linguistiques de Suisse grâce à leurs refuges et centres d'accueil. La PSA finance ses activités exclusivement par des dons.



iStock

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100019041/100938406> abgerufen werden.